

Département de
Meurthe et Moselle
Arrondissement de
Nancy
Canton de Val de
Lorraine Sud

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE POMPEY

Siège : Rue des 4 éléments - Pompey

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

Séance du 28 mars 2019

Le Conseil de Communauté du Bassin de Pompey s'est réuni en séance ordinaire, le **28 mars 2019 à 20h30**, à **L'Espace Multi Services Intercommunal**, sous la présidence de Laurent TROGRIC, Président, après convocation légale adressée le **21 mars 2019**. Le secrétariat de séance a été tenu par M. MACHADO (Bouxières-aux-Dames).

Présents	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	M. FLAMAND – MME LOZINGUEZ – M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. DETHOU – MME SCHREIBER – M. VERGANCE
<i>Custines</i>	MME HENRY – M. JULIEN
<i>Faulx</i>	MME LEPRUN (suppléante de M.GRANDIEU)
<i>Frouard</i>	M. BARTOSIK – M. BECKER – MME DROUOT – MME FOUET – M. GRANDBASTIEN – MME ROTA – M. TRANCHINA
<i>Lay-St-Christophe</i>	MME BEGORRE-MAIRE – M. MEDART
<i>Liverdun</i>	MME GUENSER – M. HUET
<i>Malleloy</i>	MME DOUGOUD
<i>Marbache</i>	M. MAXANT
<i>Millery</i>	M. BERGEROT
<i>Pompey</i>	M. TROGRIC – M. FALCETTA
<i>Saizerais</i>	M. HALLIER
Absents représentés	
<i>Bouxières-aux-Dames</i>	MME RASCAGNERES-GARCIA à M. MACHADO
<i>Champigneulles</i>	M. FELICANI à MME SCHREIBER
<i>Liverdun</i>	M. DOSE à M. HUET
<i>Pompey</i>	MME GEOFFROY à M. TROGRIC M. KUHN à M. FALCETTA
Excusés	
<i>Champigneulles</i>	M. MARLIN – MME PLAYE – MME SCHWARZ
<i>Custines</i>	M. VERY
<i>Liverdun</i>	M. BERNARDO – MME DILLMANN – M. KOCH
<i>Montenoy</i>	M. POINT
<i>Pompey</i>	MME VILLEMIN

N°15 – DB du 28/03/2019

Rapporteur : MME HENRY

**Marchés de travaux de réhabilitation du bâtiment Beausite à Liverdun
Avenants pour travaux complémentaires**

Le bâtiment Beausite, programme de réhabilitation lourde devant accueillir un service multi accueil communautaire, 11 logements vendus en VEFA à Meurthe-et-Moselle Habitat et des locaux tertiaires, a été mis en chantier en avril 2017.

Le Conseil Communautaire du 26 mai 2016 a délibéré sur l'actualisation du plan de financement de l'opération. Ce dernier fixe un montant de travaux égal à 2 315 000 € HT et un budget total d'opération de 3 100 000 € HT.

Conformément aux délibérations des 20/12/2016, 02/03/2017, 23/03/2017 et 22/06/2017, attribuant les marchés de travaux, et autorisant la SPL à signer les engagements de l'opération Beausite, le chantier a été lancé pour un montant total de 2 250 005 € HT.

~~Les montants délibérés~~ étaient supérieurs à ce dernier, mais il était précisé qu'ils incluait une tranche optionnelle pour l'aménagement des locaux tertiaires, laquelle serait levée si les locaux trouvaient preneur, ce qui n'a pas été le cas.

Lors des Conseils Communautaires des 22/11/2018, 13/12/2018 et 28/02/2019, des avenants ont été approuvés pour un montant de 53 149.55 € HT, ramenant le montant total des marchés à 2 303 154.32 € HT.

Les travaux des logements ont été réceptionnés avec le Maître d'Œuvre le 05 février 2019 et les logements ont été livrés à MMH le 06 mars 2019.

Dans le cadre de ces travaux de fin de chantier, afin d'aménager au mieux l'équipement petite enfance et d'optimiser la qualité d'usage et la pérennité du bâtiment, 3 avenants sont proposés.

Ces avenants font suite à des remarques du bureau de contrôle, des aléas de chantier dus à la rénovation et des adaptations demandées lors du passage de la PMI pour attribuer l'agrément à la crèche, les concessionnaires, MMH sur des prescriptions relatives au cahier des charges de VEFA (qui a été négocié après la passation des marchés de travaux), la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage.

Ces avenants sont les suivants :

LOT 08 MENUISERIE INTERIEURE – MOBILIER FIXE : AVENANT POSITIF + 835.98 € HT.

- Moins-value avec la suppression des meubles éviers des cuisines (doublon avec le lot plomberie) : - 2 079,00 € HT
- Mise en conformité du programme de travaux avec la notice VEFA de MMH avec Fourniture et pose d'une poubelle, d'un tableau d'affichage et de signalétique sur portes: + 1 341,39 € HT.
- Mise en conformité PMR avec la fourniture et pose de bande antidérapante pour les nez de marche : + 508,09 € HT.
- Plus-value suite à la mise en place d'une vasque dans le change des grands à la demande de la PMI : + 195 € HT
- Adaptation de l'organigramme pour une mise en conformité incendie. : + 758 € HT
- Adaptation des placards de gaines techniques suite aux demandes des concessionnaires: + 112.50 € HT

LOT 09 REVETEMENTS DE SOLS : AVENANT POSITIF + 2 679,61 € HT

- Moins-value avec des travaux non réalisés (enduits de lissage, barrière éponal, résine au sol, siphons de sol, sol souple dans logement et plinthe des communs) : - 4 859.29 € HT.
- Le sol étant irrégulier, un enduit a été nécessaire pour la pose à l'horizontal du chauffage encastré au sol : + 1 530 € HT
- Après la dépose des sols existants, il est apparu que la surface des dalles béton était très irrégulière avec des aspérités et des creux importants. Un complément de ragréage a été nécessaire sur toute la surface des étages : + 3 499.20 € HT
- Mises en conformité du programme de travaux avec la notice VEFA de MMH avec du revêtement carrelage dans le hall d'entrée : + 2 509.70 € HT

LOT 12 PEINTURE : AVENANT POSITIF + 1 950,00 € HT.

- Nettoyage complet du chantier : logement et parties communes (sols, carrelages, faïences, fenêtres, terrasse,....)

Le montant total des avenants, objets de cette délibération, génère une plus-value de 5 465.59 € HT, soit 0.24% de l'ensemble des marchés de travaux, selon la répartition suivante :

		Total Avenants	variation / marché initial en %	Montant marché + avenant
LOT 00	DESAMIANTAGE			79 746,00 €
LOT 00 BIS	DESAMIANTAGE			53 755,00 €
LOT 01	DEMOLITION			33 781,40 €
LOT 02	VRD - ESPACES VERTS	9 895,00 €	7,81%	136 646,00 €
LOT 03	GROS ŒUVRE - MACONNERIE	7 529,15 €	3,12%	248 529,15 €
LOT 04	COUVERTURE - CHARPENTE - ZINGUERIE	-2 678,22 €	-2,56%	102 011,68 €
LOT 05	ECHAFAUDAGE			16 166,00 €
LOT 06	ENDUIT – ISOLATION EXTERIEURE	6 984,00 €	5,66%	130 479,00 €
LOT 07	MENUISERIE EXTERIEURE PVC - ALUMINIUM	7 674,00 €	5,96%	136 411,00 €
LOT 08	MENUISERIE INTERIEURE – MOBILIER FIXE	3 950,98 €	3,44%	118 783,78 €
LOT 09	RETELEMENTS DE SOLS	-13 630,19 €	-20,45%	53 006,01 €
LOT 10	STRUCTURE METALLIQUE - METALLERIE	11 525,37 €	9,26%	136 025,37 €
LOT 11	PLATRIERIE - ISOLATION	16 309,80 €	10,76%	167 827,80 €
LOT 12	PEINTURE	3 030,00 €	6,29%	51 232,00 €
LOT 13	ASCENSEUR	430,32 €	1,12%	38 792,32 €
LOT 14	PLOMBERIE - SANITAIRE – CHAUFF. - VENT.	3 326,99 €	0,56%	593 326,99 €
LOT 15	ELECTRICITE - COURANT FAIBLE	4 267,94 €	2,05%	212 100,41 €
CONSEIL DU 22/11/2018 & DU 13/12/2018 -- AVENANT 1		30 410,13 €	1,35%	2 280 414,90 €
CONSEIL DU 28/02/2018 -- AVENANT 2		22 739,42 €	1,01%	2 303 154,32 €
CONSEIL DU 28/03/2018 -- AVENANT 3		5 465,59 €	0,24%	2 308 619,91 €
TOTAL		58 615,14 €	2,61%	2 308 619,91 €

Le montant total des avenants (y compris ceux proposés dans cette délibération) génère une plus-value de 58 615,14 € HT, soit 2,61% de l'ensemble des marchés de travaux.

Ces modifications ramènent le montant total des marchés à 2 308 619,91 € HT. Il reste inférieur au montant délibéré égal à 2 315 000 € HT.

Le budget global de l'opération, incluant les avenants proposés, s'élève à 2 815 954 € HT. Il reste inférieur au montant délibéré égal à 3 100 000 € HT.

Un bilan prévisionnel et un tableau synthétique des avenants sont joints à cette délibération.

Je vous laisse le soin d'en délibérer.

Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen,
- Après avis favorable de la commission Services à la Population du 13 mars 2019,
- Après avis favorable du Bureau communautaire,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

APPROUVE les projets d'avenants.

AUTORISE la SPL du Bassin de Pompey, mandataire agissant au nom et pour le compte de la Communauté de Communes, à signer les avenants aux marchés correspondant.

VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance

le dit jour

Ont signé au registre tous
les membres présents

Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC